

AVIS DE RECRUTEMENT
A L'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD
ACCES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE OUVERT AUX PERSONNELS
BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI (BOE)
DANS LE CORPS DES TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION
Session 2026

En application de :

- De l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Du décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 modifiant le décret n° 95-979 du 25 août 1995 d'application de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée relative à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la fonction publique de l'Etat, au titre de l'année 2021, aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi, (BOE), dans les établissements relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Arrêté du 30 mars 2026 fixant le nombre et la répartition d'emplois offerts au titre de l'année 2026 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès aux corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Au titre de l'Université Sorbonne Paris Nord, le nombre de postes à pourvoir est réparti comme suit :

Nombre de postes à pourvoir : 1

BAP	Emploi-type
J	J4C42 – Technicien.ne en gestion administrative : 1

Nomination : 1 septembre 2026

1. Conditions générales d'accès :

Pour vous inscrire vous devez au plus tard le jour de la première réunion de la commission chargée de la sélection des dossiers des candidats :

- Appartenir à l'une des catégories de la liste des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE),
- Présenter un handicap compatible avec l'emploi postulé,
- Justifier de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du corps de détachement, exigée pour l'accès à ce corps par la voie du concours interne, soit quatre ans au 1^{er} janvier 2026.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de l'établissement :

<https://www.univ-spn.fr/concours-et-recrutements-itrf/>

Le dossier de candidature comportera :

- Attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE ;
- Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) (3 pages maximum) ;
- Une lettre de motivation indiquant le souhait d'intégrer un nouveau corps ou cadre d'emplois de la fonction publique et d'y poursuivre son parcours professionnel (une page maximum) ;
- Un récapitulatif des formations ;
- État des services publics dûment rempli et signé ;
- Un curriculum vitae limité à 2 pages.

Les dossiers de candidature doivent être adressés **uniquement** par courriel à l'adresse mail inscrite sur le dossier d'inscription

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **13 mai 2026**.

3. Déroulement du recrutement

Le président de l'Université crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement.

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

1ère phase (au plus tard le 15 juin 2026) : Examen des dossiers des candidats.

2ème phase (au plus tard le 10 juillet 2026) : Audition par la commission des candidats sélectionnés ; durée : 30 minutes (présentation par le candidat de son parcours professionnel de 5 minutes, suivi de 25 minutes de questions posées par les membres de la commission portant sur leurs motivations, leurs formations, et, éventuellement, leur expérience professionnelle antérieure).

Une convocation envoyée par mail sera adressée à chacun.e. des candidat.e.s sélectionné.e.s pour l'audition.

A l'issue des auditions la commission arrête la liste des candidat.e.s aptes au recrutement au vu de leur nomination.

4. Contacts

DRH – Pôle Développement des compétences et Accompagnement des personnels,

Célia CHEKROUNE / Sadia AGNAOU

Téléphone : 01.49.40.61.15 / 01.49.40.44.01

Mail : concours2@univ-paris13.fr